



**Lettre informative**

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à la recherche réalisée dans le cadre de ma thèse de doctorat en psychologie à l’Université de Mons. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire à l’adresse suivante Emine.DERELI@student.umons.ac.be.

1. **QUELS SONT LES BUTS DE CETTE ETUDE ?**

L’étude vise à évaluer l’efficacité de trois méthodes de prise en charge de la mémoire sémantique et du langage chez les patients au stade débutant de la maladie d’Alzheimer. La mémoire sémantique est la mémoire des connaissances relatives aux objets de notre environnement (les animaux, les ustensiles de cuisine, etc.). Elle est indispensable dans la vie quotidienne, notamment pour la communication. Dans la maladie d’Alzheimer, elle se voit altérée et des difficultés langagières surviennent. Parmi ces difficultés, nous pouvons citer les confusions entre les mots ou les difficultés à trouver les mots.

1. **QUI PEUT PARTICIPER A L’ETUDE ?**

Quarante participants seront recrutés dans le cadre de cette recherche, 10 participants pour chacune des trois méthodes et 10 participants pour un groupe contrôle (qui consistera en de séances de relaxation). La sélection des patients se fera selon des critères précis telles que la présence d’un diagnostic de maladie d’Alzheimer, le français comme langue maternelle, l’absence de symptômes d’anxiété et/ou de dépression trop envahissants ainsi que l’absence d’antécédents neurologiques autres que la maladie d’Alzheimer.

1. **OU ET COMMENT SE DEROULERA L’ETUDE ?**

L’étude se déroule en plusieurs étapes :

* 1. **PRE-TEST** : administration de plusieurs tests cognitifs et psycho-affectifs une à deux fois par semaine durant trois semaines.
	2. **INTERVENTION** : séances d’entrainement pendant huit semaines à raison de deux fois par semaine.
	3. **POST-TEST** : ré-administration des tests cognitifs et psycho-affectifs après la phase de prise en charge.
	4. **MAINTIEN** : ré-administration des tests cognitifs et psycho-affectifs un mois après la fin de la prise en charge pour évaluer le maintien des éventuels bénéfices.

Le lieu où se déroulera l’étude sera discuté avec les patients et leurs proches (à domicile, maison de repos, etc.).

1. **Y’A-T-IL DES AVANTAGES POUR LES PARTICIPANTS ?**

Un avantage ne peut être garanti. Néanmoins, les méthodes utilisées sont non invasives. Nous pouvons ainsi garantir que la participation n’entrainera aucun risque. L’objectif est d’évaluer si les méthodes contribuent à freiner le déclin.

1. **CONFIDENTIALITE ET PROTECTION DES DONNEES**

La participation à l’étude implique la récolte de données personnelles. Celles-ci seront traitées conformément à la législation belge du 22 Août 2002 relative aux droits du patient, au Règlement général (UE n°2016/679) relatif à la protection des données personnelles (RGPD) du 27 avril 2016 et à la législation belge du 30 Juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.